

CTL ET CHSCTL ANGERS

Organisation des activités liées à l'implantation des unités

PAR110, PAR130, PAR150 à @3

Pour L'UNSA, c'est toujours NON

De nombreux points ne sont pas résolus :

-Les compétences en ergonomie qui existent aujourd'hui au sein du cabinet médical n'ont nullement été sollicitées pour accompagner ce projet. Il est dommageable de s'en priver !

-Les horaires de déjeuner à la CNP ne sont pas fixés et les discussions sont encore en cours. Mais c'est l'ensemble de la population du secteur St Serge qui devra déjeuner sur un créneau horaire fixé par la CNP (avant 11h45 ? après 12h45 ?).

-Les retours des avis d'agents ne sont pas pris en compte. Au 4ème étage d'@3, les collègues du CPF avaient pourtant clairement signalé que leurs armoires seraient beaucoup plus fonctionnelles avec des portes coulissantes, et finalement quels meubles sont livrés au 2ème étage ? Des armoires avec portes battantes ... on cherche encore la logique! Quelle crédibilité accorde-t-on aux visites du CHSCT si les avis recueillis ne servent à rien ?

-L'aménagement du plateau n'est pas terminé. Les cloisons vitrées sont encore en cours d'assemblage, les pièges à sons ne sont pas livrés, les meubles ne sont pas à leur place définitive, et il manque un poste de travail pour PAR 152 ! La première visite du site par le CHS lundi dernier n'a pas été rassurante, bien au contraire ...

-Enfin l'accès des agents de la DRC aux différents services COSOG, MSG etc... ne fait pour l'instant l'objet d'aucun aménagement. Pour nos collègues qui vont travailler sur un site éloignés avec leurs contraintes horaires liées au téléphone, c'est la double peine ! A la demande de l'UNSA, A Beuzelin c'est rapproché du responsable de DHAP à ce sujet. Pour notre part nous avons d'ores et déjà porté ce sujet en CHS et dans les instances du COSOG.

Devant tant d'incertitudes et d'approximations, l'UNSA et l'ensemble des organisations syndicales ont voté à l'unanimité contre le dossier présenté au CTL et au CHSCTL. Malheureusement, le déménagement se fera bel et bien dans les prochaines semaines.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur le dossier, n'hésitez pas à nous contacter.

